

# Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon

## AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon :

Lors d'une séance du conseil d'administration de la régie tenue le 21 septembre 2022, le conseil d'administration a adopté le budget pour l'année 2023 de la régie.

### BUDGET 2023

<u>REVENUS</u>	<u>2023</u>
Quotes-parts	162 000 \$
Autres revenus	
Subvention Recyc-Québec	70 000 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>232 000 \$</b>
<u>DÉPENSES</u>	
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
Administration générale	19 229 \$
Hygiène du milieu	212 771 \$
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>232 000 \$</b>
<b>Excédent net</b>	<b>0 \$</b>

Donné à Macamic, ce 22 septembre 2022

Joëlle Rancourt  
Secrétaire-trésorière